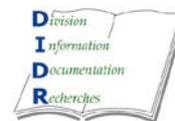


ANGOLA



Note

10/11/2016



**L'Eglise évangélique
Sétimo Dia a Luz do Mundo (Lumière du Monde)
et son leader José Julino Kalupeteka**

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. L'Eglise évangélique <i>Sétimo Dia a Luz do Mundo</i>.....	3
1.1. Historique, pratiques et préceptes	3
1.2. Relations conflictuelles avec les autorités	3
1.2.1. Une Eglise regardée comme une menace à la sécurité de l'Etat	3
1.2.2. Un contexte de lutte contre les groupes religieux illégaux.....	5
2. Les évènements du 16 avril 2015	6
2.1. L'opération des forces de sécurité	6
2.2. Appels à l'ouverture d'une enquête indépendante.....	8
3. Allégations d'exactions contre les fidèles de Kalupeteka	9
4. José Julino Kalupeteka, fondateur et chef de l'Eglise « Lumière du Monde » 10	
4.1. Fondation d'une nouvelle Eglise devenue critique du gouvernement.....	10
4.2. Arrestation en 2015 et condamnation en 2016	10
Bibliographie	12

Résumé : Historique, pratiques et préceptes de la secte ; relations avec les autorités angolaises dans le contexte de lutte contre les groupes religieux illégaux ; les évènements du 16 avril 2015 ; parcours, arrestation et condamnation de son leader José Julino Kalupeteka.

Abstract: Background, precepts and practices ; relationship with state authorities in the context of the fight against illegal religious groups, events of 16 April 2015 ; informations about the leader Kalupeteka's arrest and prosecution.

Nota : Les traductions des citations en langues étrangères sont assurées par la DIDR.

1. L'Eglise évangélique *Sétimo Dia a Luz do Mundo*

1.1. Historique, pratiques et préceptes

Constituée comme une branche dissidente de l'Eglise adventiste du 7^{ème} jour, l'Eglise des adventistes du « 7^e jour - Lumière du Monde » (« *Sétimo Dia a Luz do Mundo* ») est un groupe évangélique créé en 2001 par José Julino Kalupeteka, son leader et prophète autoproclamé, après son expulsion de l'Eglise adventiste en 2001. Les estimations du nombre de fidèles varient entre 3 700 et 50 000 membres issus des différentes provinces angolaises.¹

Les adventistes du « 7^e jour - Lumière du Monde » sont des millénaristes qui prévoyaient la fin du monde en 2015. Leur chef de file avait exhorté ses disciples à vendre ou abandonner tous leurs biens, à le suivre et à partir se réfugier dans les montagnes pour y attendre la fin des temps.²

Ses préceptes sont contestés par les autorités étatiques et par les représentants de l'Eglise adventiste. Kalupeteka a notamment appelé ses fidèles à ne pas participer au recensement de population conduit par les autorités dans la province de Huambo et aux campagnes de vaccination contre la poliomyélite. Le mouvement récuse, par ailleurs, la pratique de la dîme, certains principes doctrinaux de l'Eglise adventiste du 7^e Jour, ainsi que le culte des ancêtres et des anciens chefs, une conception qui entre en contradiction avec les enseignements des chefs coutumiers angolais.³

1.2. Relations conflictuelles avec les autorités

1.2.1. Une Eglise regardée comme une menace à la sécurité de l'Etat

Le groupe adventiste dissident « Lumière du Monde » n'a jamais été reconnu officiellement par le gouvernement angolais, dirigé par le Mouvement populaire de libération de l'Angola⁴, mais s'est néanmoins développé malgré son défaut de statut légal.⁵ L'Institut national des affaires religieuses (INAR), confronté à une multiplication des groupes spirituels en Angola, ne reconnaît que très sélectivement les institutions religieuses depuis 2002.⁶ Le gouvernement n'a légalisé aucune nouvelle Eglise depuis 2004.⁷

Cependant, José Julino Kalupeteka a été approché par les autorités de la province de Huambo en raison de la capacité mobilisatrice de son mouvement auprès de milliers de

¹ Union Nationale des Associations de Défense des Familles et de l'individu victimes de Sectes (UNADFI), « Arrestation d'un leader adventiste », 05/05/2015 ; *The Economist*, « A massacre mystery », 11/05/2015 ; *Deutsche Welle*, « Angola : Indícios de novo massacre de fiéis da seita Luz do Mondo », 31/08/2016.

² UNADFI, *op. cit.*

³ CHR. Michelsen Institute, « Genocide Against 'New Light of the World' Adventist Church of Pastor/Prophet Jose Julino Kalupeteka », 20/04/2015. Fondé en 1930, le CHR. Michelsen Institute (CMI) est le premier centre de recherche privé en sciences sociales norvégien. Il est situé sur le campus universitaire de l'Université de Bergen. Ses programmes de recherches proviennent de fonds alloués à la recherche financés principalement par le *Research Council of Norway*, le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Education nationale et de la Recherche norvégiens.

⁴ Fondé en 1956, le parti Mouvement populaire de libération de l'Angola (*Movimento Popular de Libertação de Angola*, MPLA) est au pouvoir depuis l'accès à l'indépendance en 1975. C'est un des trois mouvements de libération nationale de l'Angola qui était de tendance prosoviétique. Devenu parti de gouvernement en 1975, a été restructuré en 1977 sous son nom actuel. Site Internet de la Bibliothèque nationale de France, « Movimento popular de libertação de Angola », s.d.

⁵ *Agencia Angola Press* (Angop, agence de presse officielle), « Appel aux leaders de l'église Adventiste du 7^{ème} Jour pour la paix », 24/05/2015.

⁶ MORIER-GENOUD E., « Introduction – Religion in Angola : History, Gender and Politics », *Social Sciences and Missions* 28 (2015), p. 211-215, Queens University, Belfast, 2015.

⁷ Département d'Etat américain, « Angola 2014 Religious Freedom Report », International Religious Freedom Report for 2014, 2014.

fidèles. Il a décliné la proposition d'un salaire mensuel de 280 000 kwanzas (1 528 euros), mais a accepté des dons en nature de la part du gouvernement provincial, sans pour autant modifier la teneur de ses allocutions publiques.⁸

Selon un article du site d'informations *Warscapes* publié en 2015, son mouvement a fait l'objet de premières condamnations de la part du gouvernement après que son leader a appelé ses fidèles à ne pas participer au recensement national organisé par les autorités dans la province de Huambo.⁹ Selon *Jeune Afrique*, celui-ci a également appelé ses fidèles à retirer leurs enfants des écoles publiques.¹⁰

L'Eglise a progressivement été perçue comme une nuisance par les autorités angolaises parce qu'elles ne pouvaient pas contrôler les activités de celle-ci.¹¹ Selon le département d'Etat américain, le gouvernement angolais s'est déclaré préoccupé par la prolifération de groupes religieux illégaux menaçant la stabilité sociale, certaines « utilisant des méthodes visant à exploiter les citoyens, spécifiquement les pauvres, et menaçant la stabilité intérieure ». ¹² En conséquence, en 2014, le gouverneur de la province de Huambo, Kundi Paihama, a lancé un appel aux fidèles de Kalupeteka les exhortant à respecter l'ordre social.¹³ Lors de cette allocution, ce dernier a expliqué que 576 membres de la secte avaient quitté leurs maisons pour la ville de Sao Pedro Sumi afin d'obéir aux principes doctrinaux de leur mouvement. José Julino Kalupeteka aurait alors promis de se conformer aux instructions des autorités.¹⁴

Le principal parti d'opposition, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (*União nacional para a independência total de Angola*, UNITA)¹⁵, a dénoncé l'ambiguïté des relations entre le pouvoir et cette Eglise. D'après l'UNITA, cette dernière, jusqu'alors très proche des autorités, a été considérée comme « ennemie public numéro un » après le 16 avril 2015.¹⁶ Raúl Danda, député de l'UNITA, a, d'ailleurs, rappelé les rencontres amicales qui avaient eu lieu entre les autorités locales et le leader de l'Eglise, José Julino Kalupeteka¹⁷. En revanche, les événements survenus le 16 avril 2015 au Mont Sumi, sanctuaire de l'Eglise, où vivaient reclus environ 3 000 fidèles, ayant fait plus d'un millier de morts lors d'un raid mené pour l'arrestation de José Julino Kalupeteka, ont été dénoncés par les partis d'opposition et les associations de la société civile.¹⁸

Le 20 avril 2015, quelques jours après ces événements, le président José Eduardo Dos Santos (au pouvoir depuis 36 ans) a déclaré dans une allocution télévisée que l'Eglise

⁸ CHR. Michelsen Institute, *op. cit.* Le gouvernement provincial de la province de Huambo aurait offert à Kalupeteka trois voitures, dont une Land-CruiserV8 bi-turbo ; CHR. Michelsen Institute, "Covering up a massacre in Angola ?", 19/05/2015.

⁹ Warscapes, "Angola : Dos Santos' House of Cards", 10/12/2015. Warscapes est un magazine en ligne indépendant consacré à l'étude des conflits à travers le monde. Il publie des rétrospectives, des reportages, des fictions, des interviews et des vidéos dédiées au suivi des territoires en conflits. L'auteur de cet article, Hassan Ghedi Santur est écrivain, journaliste et réalisateur de nationalités somalie et canadienne. Il a réalisé des documentaires pour la *Canadian Broadcasting Corporation*. Ses articles ont notamment été publiés par *The Walrus*, *CBC.ca* et *Warya Post*. Son premier roman, *Something Remains* a été publié en 2010. Il réside à Nairobi où il travaille comme journaliste indépendant.

¹⁰ *Jeune Afrique*, « Angola : début du procès de Julino Kalupeteka, gourou jugé pour la mort de neuf policiers », 18/01/2016.

¹¹ *Deutsche Welle*, « New massacre of cult members in Angola », 05/09/2016.

¹² Département d'Etat américain, « 2015 Report on International Religious Freedom », 10/08/2016.

¹³ *Agencia Angola Press (Angop)*, « Le gouverneur de Huambo exhorte les fidèles de la secte « Kalupeteka » à respecter l'ordre social », 01/10/2014.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Parti fondé en 1966. Site Internet de la Bibliothèque nationale de France, « União nacional para a independência total de Angola », s.d.

¹⁶ *Le Monde*, "Une secte, du sang, et de la répression policière : l'incroyable affaire Kalupeteka en Angola", 06/05/2015.

¹⁷ *Le Monde*, 06/05/2015, art. cit.

¹⁸ *Jeune Afrique*, "Angola : début du procès de Julino Kalupeteka, gourou jugé pour la mort de neuf policiers", 18/01/2016.

était une « menace à la paix et à la sécurité nationale ». ¹⁹ Le chef de l'Etat s'est engagé à démanteler complètement celle-ci, tout comme les autres groupes religieux illégaux ²⁰ regardés comme propageant l'antipatriotisme et la désobéissance civile ²¹.

Selon *African Arguments*, José Julino Kalupeteka, accusé par les autorités de soutenir de l'UNITA, était devenu un obstacle au MPLA dans la province de Huambo, fief de l'UNITA. ²² D'après Paula Roque ²³, spécialiste de l'Angola et analyste pour l'International Crisis Group (ICG), l'épisode de répression du 16 avril 2015 a révélé l'inquiétude du parti au pouvoir face aux mouvements de dissidence. Selon l'analyste, la déclaration du chef de l'Etat permet aux forces de sécurité de poursuivre impunément la répression du mouvement de José Julino Kalupeteka. ²⁴

Après les événements d'avril 2015, le gouvernement a appelé les fidèles de José Julino Kalupeteka à se rallier à l'Eglise adventiste, proche du gouvernement. ²⁵ La ministre de la Culture a appelé à un travail de « moralisation nécessaire » pour le retour à l'Eglise mère « de ceux emportés dans la montagne au nom de la doctrine du citoyen José Julino Kalupeteka ». ²⁶

1.2.2. Un contexte de lutte contre les groupes religieux illégaux

Les événements du 16 avril 2015 interviennent dans un contexte de lutte contre les groupes religieux illégaux. 1 200 groupes religieux non reconnus par les autorités coexistent au côté de congrégations reconnues par les autorités. Ces Eglises représentent, à la mesure du nombre de leurs fidèles, un poids non négligeable sur l'échiquier politique du pays ²⁷. Fin 2013, le durcissement de la position gouvernementale envers l'exercice des cultes marque le début d'une tentative de contrôle des organisations religieuses illégales. ²⁸ Le gouvernement, confronté à une résurgence exponentielle du nombre de sectes et de congrégations religieuses illégales, a publié une liste de 194 organisations religieuses ayant vu leur demande de légalisation rejetée. Parmi elles, « des églises évangéliques, pentecôtistes, et des sectes », rapporte *Jeune Afrique*. ²⁹ Dans la pratique, aucune des 194 congrégations religieuses ne semblait avoir

¹⁹ CHR. Michelsen Institute, "Covering up a massacre in Angola ?", 19/05/2015.

²⁰ *The Economist*, « A massacre mystery », 11/05/2015.

²¹ *All Africa*, « Angola : Religious sects proliferation associated with values inversion », 22/04/2015.

²² *African Arguments*, "Angola: The Mount Sumi massacre – an atrocity that will come to define the new country", 28/05/2015. Le journaliste Simon Allison est membre du réseau *Guardian's Africa network*, et travaille pour le journal sud-africain *Daily Maverick*, ainsi que pour *African Arguments*.

²³ Paula Cristina Roque est spécialiste du Sud-Soudan et de l'Angola. Elle termine actuellement un doctorat portant sur le SPLM et l'UNITA à l'Université d'Oxford. Elle a notamment collaboré pour l'Institute for Security Studies.

²⁴ Warscapes, art. cit.

²⁵ Plusieurs éléments d'informations rapportés par l'agence de presse officielle Angop permettent d'établir la proximité des liens unissant le gouvernement à l'Eglise adventiste du 7^{ème} Jour. La ministre de la Culture s'est engagée à appuyer les actions de l'Eglise adventiste du 7^{ème} Jour, dans le cadre d'un plan de travail du ministère de la Culture, à travers l'Institut des Affaires Religieuses. Le 2 mai 2011, le gouvernement angolais et le groupe des Adventistes du 7^{ème} Jour ont signé un accord de coopération des mains du gouverneur de Luanda, José Maria Ferraz dos Santos et du président de la Mission nord-est de l'Eglise adventiste du 7^{ème} Jour, le pasteur Passmore Hachalinga. Cet accord vise à l'implication des jeunes dans des projets de « développement communautaire » et de « développement durable » et prévoit notamment des campagnes publiques pour l'environnement et l'assainissement dans les périphéries de Luanda, selon l'agence de presse officielle.

²⁶ Angop, 24/05/2015, *op. cit.* La ministre y a déclaré : « Cette doctrine ne correspond pas avec la Bible, qui défend la vie et la communion de l'homme avec Dieu [...] Nous ne pouvons pas rester indifférents, à voir et observer que les enfants, les jeunes, les hommes et les femmes puissent minimiser la vie, nier la bonne convivialité avec les autres membres de la société et aller vivre dans les montagnes, sans savoir la profondeur du message qu'ils partagent ».

²⁷ WAUTHIER Claude, *Sectes et prophètes d'Afrique Noire*, Seuil, 01/2007.

²⁸ Freedom House, "Angola report for 2016", 2016.

²⁹ Aucune mention du contenu de la liste prohibant certaines organisations religieuses n'a pu être recueillie par les sources publiques consultées en portugais, en anglais et en français.

cessé ses activités, faisant valoir le droit à la liberté de religion inscrit dans la Constitution.³⁰

Selon Ruy Llera Blanes³¹, chercheur en anthropologie à l'Université de Bergen, l'Etat angolais maintient un contrôle étroit sur l'activité religieuse³². Les autorités ont engagé une stratégie de « nationalisation de la religion » visant à exclure toute croyance considérée comme étrangère à la nation et à l'identité angolaise, et se réclamant d'une affiliation politique ou économique à des organisations situées à l'extérieur du pays. L'Etat angolais a consacré les principes de laïcité et de liberté de culte dans la Constitution, « dans la mesure où ceux-ci ne contreviennent pas à la Constitution, à la loi et à la sécurité publique ». Bien que ceci ne soit pas explicitement inscrit dans la loi sur la liberté religieuse, les institutions religieuses sont, de fait, placées sous le contrôle des autorités publiques qui supervisent tous les secteurs d'activité.³³

En 2016, le directeur provincial de la Culture de la province de Lunda sud a réitéré les appels à la lutte contre la prolifération des groupes religieux illégaux, associés à l'entrée illégale d'étrangers sur le territoire angolais.³⁴ Les Eglise et sectes religieuses refusant la mise conformité avec la loi devaient être fermées³⁵.

2. Les évènements du 16 avril 2015

2.1. L'opération des forces de sécurité

Les autorités ont dénombré 22 morts dans les suites de l'opération menée pour l'arrestation de José Julino Kalupeteka, dont 13 fidèles et 9 policiers tués par des civils présentés comme des tireurs embusqués. L'UNITA a accusé le gouvernement d'une répression ayant fait plus d'un millier de morts.³⁶

Au lendemain des évènements, le chef de l'Etat s'est déclaré « choqué » par la mort de ces neuf agents de police, y compris le commandant de la municipalité de Caála, le superintendant en chef, Evaristo Catumbela, le chef des opérations de la Police d'intervention rapide (*Polícia de Intervenção Rápida*, PIR) et l'intendant Luhengue Joaquim José, tués par des membres de l'Eglise.³⁷

Le Mont Sumi, situé en région montagneuse, à 25 kilomètres de la ville de Caála dans la province de Huambo, au centre de l'Angola, est difficile d'accès.³⁸ Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Rui Mangureira, a démenti l'existence de fosses communes situées à proximité des lieux où se sont déroulés les affrontements entre les forces de sécurité et les fidèles de l'Eglise « Lumière du Monde », tels qu'allégués par les groupes d'opposition.³⁹

³⁰ *Jeune Afrique* « L'Angola est-il islamophobe ? Retour sur un malentendu... », 26/11/2013.

³¹ De nationalité espagnole, Ruy Llera Blanes s'intéresse aux questions religieuses, migratoires (diasporas et transnationalisme) et politiques (répression et résistances) en Angola et dans l'espace atlantique. Il est également chercheur associé à l'Université de Lisbonne, où il a effectué sa recherche doctorale.

³² LLERA BLANES Ruy, « Assessing State and Religious Institutions : A Comment from the Case of Angola », dans *Nations Under God : The Geopolitics of Faith in the Twenty-First Century*, Ed. L. Herrington, E-International Relations Publishing, 10/08/2015.

³³ *Ibid.*

³⁴ *All Africa*, « Un responsable appelle les sectes religieuses à se joindre à la plateforme œcuménique », 28/07/2016.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ RFI, « Angola : le leader de la secte « Lumière du Monde » devant la justice », 19/01/2016.

³⁷ *Agence Afrique*, « Angola : le président Dos Santos choqué par l'assassinat des agents de sécurité », 21/04/2015.

³⁸ *Le Monde*, 06/05/2015, art. cit.

³⁹ Communication de l'eurodéputée Ana Gomes, "Report on my visit to Luanda, Angola, 26 July- 2 August 2015 », 2015.

Selon les informations recueillies par le centre de recherches norvégien CHR. Michelsen Institute, un mandat d'arrêt à l'encontre de José Julino Kalupeteka a été émis le 16 avril 2015.⁴⁰ L'intervention était supervisée par le commandant municipal de la police de Cãala et un représentant des services de sûreté de l'Etat (*Serviço de Inteligência e Segurança do Estado*, SINSE, ex-SINFO). Le raid a été mené par deux unités de la PIR issues des forces anti-émeutes et antiterroristes. L'opération a rapidement débouché sur des confrontations entre fidèles et policiers.⁴¹

Un représentant des services de sûreté de l'Etat a pénétré dans l'enceinte du camp afin d'informer de l'imminence d'une intervention policière. Il a demandé à être reçu par les responsables de l'Eglise, puis a appelé le commandant et ses officiers à se joindre aux négociations menées avec les responsables de l'Eglise. Aux environs de 14 heures, soit quarante minutes plus tard, sans nouvelles des négociations en cours, l'escadron du commandant de police composé d'une douzaine d'officiers armés a pénétré dans l'enceinte du camp afin de procéder à l'arrestation du chef de l'Eglise. Quatre agents sont entrés dans le temple afin de capturer José Julino Kalupeteka. Des fidèles armés de pierres et de bâtons ont assailli les forces de l'ordre et tué plusieurs policiers. Les forces armées angolaises (*Forças Armadas Angolanas*, FAA) ont été appelées en renfort. Le centre de recherches norvégien CHR. Michelsen Institute et le journal britannique *The Guardian* rapportent que les fidèles priaient en invoquant la Bible face aux forces d'intervention. Nombre d'entre eux ont fui vers la vallée et les villages des alentours.⁴²

Plusieurs médias, parmi lesquels le journal d'investigation *Maka Angola*⁴³, *France 24* et *Vice News*, indiquent que la PIR, confrontée à la résistance des fidèles, a donné l'assaut, a pénétré dans les abris et les maisons, et a tiré contre leurs habitants, parmi lesquels se trouvaient de nombreux femmes et enfants.⁴⁴ Le témoignage d'un survivant à l'attaque du 16 avril publié par *Maka Angola* rapporte l'encerclement et l'assaut du village de São Pedro de Sumi le 16 avril 2015 vers 15 heures par la PIR. D'après ce témoignage, des policiers ont été battus à mort par des fidèles. Cet article fait également état de tirs contre des civils non armés et l'arrivée en renfort de plusieurs dizaines de soldats des FAA. La zone a été survolée par des hélicoptères⁴⁵ et encerclée par les forces de l'ordre. D'après *France 24*, des policiers présents sur les lieux ont évoqué une « chasse à l'homme ». ⁴⁶ Certains membres de l'Eglise ont été arrêtés et certains sont encore détenus par la police.⁴⁷ L'assaut a duré plusieurs heures.⁴⁸

⁴⁰ CHR. Michelsen Institute, *op. cit.*

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.* ; *The Guardian*, "Coverage of sect tragedy underlines how far Angola is from press freedom", 01/05/2015.

⁴³ *Maka Angola* est un journal en ligne fondé en 2009 par le journaliste d'investigation et défenseur des droits de l'homme Rafael Marques de Morais. 'Maka' est un terme *kimbundu* signifiant « problème sérieux ou délicat », la ligne éditoriale s'attachant à dénoncer la corruption et les violations des droits de l'homme en Angola. Son fondateur, emprisonné en 1999 pour avoir qualifié le président Dos Santos de dictateur, est aujourd'hui poursuivi en diffamation pour ses travaux dénonçant la corruption du gouvernement et les abus de l'industrie diamantaire en Angola. Il est le lauréat de plusieurs prix récompensant son travail journalistique, notamment le 'Percy Qoboza for Outstanding Courage' décernée par *la National Association of Black Journalists* (USA), en 2000 puis par *Human Rights Watch*, en 2006.

⁴⁴ *Ibid.* ; *Maka Angola*, « Witness to slaughter : the Mount Sumi massacre », 22/04/2016 ; *France 24 Les Observateurs*, « Des fidèles de la secte Lumière du Monde 'massacrés à huis clos' », 07/05/2015 ; *Vice News*, « I Will Fight Until the End : Angolan Journalist Tried After Revealing Atrocities », 15/05/2015.

⁴⁵ MARQUES DE MORAIS Rafael, « Witness to slaughter : the Mount Sumi massacre », *Maka Angola*, 22/04/2016.

⁴⁶ *France 24 Les Observateurs*, art. cit.

⁴⁷ MARQUES DE MORAIS Rafael, *op. cit.*

⁴⁸ *Ibid.*

France 24, *The Guardian* et *Warscapes* rapportent que les forces de l'ordre ont enterré les corps des victimes dans divers endroits et ont emporté des biens de valeur (bétail et véhicules notamment).⁴⁹

Selon les autorités, le ministère de l'Assistance Sociale et de la Réintégration a fourni une assistance d'aide à la réinstallation dans leurs foyers d'origine à 296 fidèles, dont 151 adultes et 144 mineurs.⁵⁰ Des informations provenant de sources gouvernementales rapportent une prise d'armes à feu et de machettes, de munitions, de véhicules et des « documents d'opposition politique » saisis sur le site. Une enquête officielle était en cours fin 2015.⁵¹

2.2. Appels à l'ouverture d'une enquête indépendante

Après l'intervention policière du 16 avril 2015, le Mont Sumi a été immédiatement transformé en zone militarisée et interdit d'accès au public durant deux semaines⁵². Les autorités ont permis aux médias et aux parlementaires de se rendre sur le site uniquement sous escorte policière. Les autorités ont ignoré les requêtes provenant du Haut-Commissaire des Nations unies, du Parlement Européen, des associations de défense des droits de l'Homme et des groupes d'opposition réclamant une enquête indépendante.⁵³ Une délégation du parti d'opposition Casa-CE (troisième force politique en Angola) a finalement été autorisée à se rendre sur les lieux, escortée par les forces de l'ordre. Leonel Gomes, représentant du parti Casa-CE, évoque les vestiges d'« un massacre » perpétré dans une zone où semblaient vivre beaucoup de femmes et d'enfants. Cette délégation a réclamé une enquête indépendante pour établir les faits survenus le 16 avril 2015 au Mont Sumi.⁵⁴

Des photographies et une vidéo concernant cet événement ont été diffusés en Angola et sur la chaîne de télévision privée portugaise SIC. La vidéo montre des hommes en armes et uniformes correspondant à ceux des forces spéciales de la PIR. D'autres images ont été recueillies par *France 24* auprès d'un policier qui affirme avoir filmé les lieux au lendemain des faits, mais les autorités ont nié l'authenticité de cette vidéo.⁵⁵

L'opposition dénonce un « génocide ». ⁵⁶ Selon le représentant du groupe parlementaire de l'UNITA Raul Danda : « Il y a eu une tuerie au cours de laquelle des enfants et des personnes âgées ont été massacrés. Des fosses communes ont ensuite été creusées pour enterrer les gens. Puis des corps ont été déterrés et déplacés. Il y a eu plus de mille morts, mais il est difficile d'avoir le nombre avec précision ». ⁵⁷ Selon l'hebdomadaire angolais *Folha 8* : « Dix jours se sont écoulés entre les faits et le libre accès au lieu du massacre. C'est plus de temps qu'il en faut pour enterrer ou se débarrasser des corps. » ⁵⁸

African Arguments parle d'un « travail de dissimulation » au motif que le mouvement de José Julino Kalupeteka a progressivement représenté une « épine dans le pied du

⁴⁹ *Warscapes*, *op. cit.* ; *France 24 Les Observateurs*, *op. cit.* ; *The Guardian*, *op. cit.* Voir photo de Jacinto Figueiredo : *O País*, « Sobreviventes recordam acontecimentos de Monte Sumi », 08/01/2016.

⁵⁰ Département d'Etat américain, *op. cit.*

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *The Economist*, 11/05/2015, art. cit.

⁵³ Human Rights Watch, « Angola, Events of 2015 », 01/2016 ; *Le Monde Afrique*, « Combien de morts lors de l'assaut policier contre la secte du mont Sume ? », 18/02/2016 ; Parlement Européen, « Angola : motion for a resolution », séance plénière, 08/09/2015.

⁵⁴ *Rede Angola*, « Casa-CE afirma haver indícios de massacre no Huambo », 30/04/2015

⁵⁵ *Ibid.* ; *France 24 Les Observateurs*, art. cit. ; Communication de l'eurodéputée Ana Gomes, *op. cit.*

⁵⁶ *Le Monde*, 06/05/2015.

⁵⁷ *Le Monde*, 11/06/2015, art. cit.

⁵⁸ *Ibid.*

gouvernement ». ⁵⁹ Une enquête indépendante reste hypothétique, car l'Angola demeure difficilement accessible aux journalistes étrangers et la liberté de la presse y est strictement contrôlée. ⁶⁰

3. Allégations d'exactions contre les fidèles de Kalupeteka

Plusieurs médias ont indiqué que **des poursuites judiciaires à l'encontre des membres de l'Eglise perdurent**, plusieurs mois après l'arrestation (en avril 2015) et la condamnation du chef de celle-ci (en avril 2016). ⁶¹

Dans la commune de Dumbi, située dans la municipalité de Cassongue de la province de Cuanza Sul, les forces de sécurité ont mené une opération de recherches de fidèles de l'Eglise le 9 août 2016. Une confrontation a fait cinq morts, dont 2 policiers et 3 civils. ⁶² Une offensive de l'armée a été lancée dans cette même localité, le 15 août 2016, à la suite de laquelle une trentaine de personnes ont disparu. ⁶³ Six femmes ont été arrêtées et placées en détention, puis ont été portées disparues. Les accès au village sont contrôlés par les autorités. ⁶⁴

Selon le communiqué du gouverneur provincial, les membres de l'Eglise sont accusés d'avoir provoqué « des actes de violence à l'encontre des autorités policières venus garantir l'ordre public dans la localité ». La police détenait un mandat d'arrêt émis par le parquet (*Ministério Publico*) et « en conséquence de la réaction armée » des membres présumés de l'Eglise, le bilan de l'intervention a fait trois morts et trois blessés parmi les fidèles, selon ce même communiqué de presse cité par *Rede Angola*. ⁶⁵ Vingt-sept citoyens « otages de la secte » auraient été libérés, selon le communiqué gouvernemental. ⁶⁶ Le site d'informations *Angola 24h* a évoqué un « nouveau massacre », en référence aux événements précédemment survenus au Mont Sumi. ⁶⁷

L'ONG angolaise FORDU ⁶⁸ (*Forum Regional para o Desenvolvimento Universitario, Regional Forum For University Development*) a également dénoncé les recherches de fidèles par des militaires, survenues entre le 9 et le 13 août 2016 dans la région de Cuanza Sul, ainsi que la disparition de plus de trente personnes. ⁶⁹ Le responsable l'ONG humanitaire *Open Society Initiative for Southern Africa (OSISA)* ⁷⁰ en Angola, Alias Isaac, a aussi condamné cette attaque et a appelé à l'ouverture d'une enquête indépendante. ⁷¹

⁵⁹ *African Arguments*, "Angola: The Mount Sumi massacre – an atrocity that will come to define the new country", 28/05/2015. Le journaliste Simon Allison est membre du réseau *Guardian's Africa network*, et collaborateur auprès du journal sud-africain *Daily Maverick* et *African Arguments*.

⁶⁰ *The Daily Maverick*, "Angola in Focus: Rafael Marques, on the eve of his verdict – 'It's torture'", 27/05/2015.

⁶¹ *Rede Angola*, « ONG denuncia mortes de seguidores de Kalupeteka », 02/09/2016; *Angola 24h*, « Denunciado novo « massacre » de elementos da seita de Kalupeteka no Kwanza-Sul », 02/09/2016, *Deutsche Welle*, " Angola : Indícios de novo massacre de fiéis da seita Luz do Mondo", 31/08/2016.

⁶² *Rede Angola*, "Confrontos entre elementos de seita e policia provocam cinco mortos", 15/08/2016.

⁶³ *Deutsche Welle*, art. cit.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Rede Angola*, « Confrontos entre elementos de seita e policia provocam cinco mortos », 15/08/2016.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Angola 24h*, « Denunciado novo « massacre » de elementos da seita de Kalupeteka no Kwanza-Sul », 02/09/2016.

⁶⁸ L'ONG *Forum Regional para o Desenvolvimento Universitario* est une association angolaise de solidarité et de développement à but non-lucratif fondée en 2005 dans la province de Huambo.

⁶⁹ *Rede Angola*, « ONG denuncia mortes de seguidores de Kalupeteka », 02/09/2016.

⁷⁰ OSISA est une organisation non-gouvernementale qui œuvre pour le renforcement démocratique, les droits humains et la transparence de la gouvernance en Afrique australe. Etablie en 1997, elle est aujourd'hui présente dans 10 pays de la région.

⁷¹ *Deutsche Welle*, art. cit.

Une lettre ouverte adressée aux représentants du culte catholique angolais dénonce le « silence embarrassant » de l'Eglise catholique face aux graves violations des droits de l'Homme survenues en Angola, citant l'affaire Kalupeteka.⁷²

Selon Rafael Marques de Morais, journaliste poursuivi pour diffamation après la publication de son ouvrage *Blood Diamonds : Torture and Corruption in Angola* : « Le principal problème aujourd'hui n'est pas uniquement que ce massacre ait eu lieu [le 16 avril 2015]. Les gens sont pourchassés pour appartenir à la secte [...]. Dans le sud de Luanda, un commandant de police a refusé d'obéir aux ordres du maire ordonnant de poursuivre les membres de la secte et de les abattre. Cela n'a pas cessé. Les gens sont persécutés... persécutés et tués ».⁷³

Selon le représentant de l'ONG FORDU, Angelo Kapuacha, le gouvernement tente de faire disparaître cette Eglise.⁷⁴ D'après le président du groupe parlementaire de l'UNITA, Raul Danda : « Les survivants se cachent aujourd'hui parce qu'ils se savent recherchés par les autorités. Certains témoignages nous sont parvenus via nos comités locaux ».⁷⁵

4. José Julino Kalupeteka, fondateur et chef de l'Eglise « Lumière du Monde »

4.1. Fondation d'une nouvelle Eglise devenue critique du gouvernement

Décrit comme charismatique, l'ancien pasteur de l'Eglise adventiste à l'origine du mouvement « Lumière du Monde » est né en 1967. Ses croyances ne seraient pas très éloignées des préceptes adventistes. **Il affirme être un nouveau prophète.** Il aurait formé sa propre Eglise pour avoir davantage de pouvoir.⁷⁶ José Julino Kalupeteka n'a pas fait d'études, mais il est connu pour être un orateur talentueux et un chanteur très populaire dont les CD se vendent très bien dans le sud du pays.⁷⁷

Le journaliste d'investigation Rafael Marques de Morais indique que José Julino Kalupeteka a rapidement gagné en importance ces dernières années, sans poser de problème particulier aux autorités. Sa posture est devenue de plus en plus critique à l'égard du gouvernement à mesure que lui et son mouvement devenaient populaires. Devenu critique vis-à-vis de la politique du gouvernement, il a été suspecté de vouloir déstabiliser l'Etat : « Kalupeteka est devenu une véritable épine dans le pied du gouvernement [...] s'il appelait ses fidèles à ne pas voter aux prochaines élections, ça poserait des problèmes pour le gouvernement dans le sud ».⁷⁸

4.2. Arrestation en 2015 et condamnation en 2016

Selon le centre de recherches norvégien CHR. Michelsen Institute, José Julino Kalupeteka a été arrêté par les FAA dans le village de Ngongowinga, à proximité de l'aéroport de Huambo.⁷⁹ Cependant, une autre version affirme qu'il s'est lui-même rendu le 18 avril 2015 après avoir fui lors de l'attaque du Mont Sumi. Il est détenu dans la zone de haute

⁷² *Rede Angola*, « Carta aberta repudia « ô silencio perturbador » da Igreja Catolica face aos direitos humanos », 08/03/2016.

⁷³ ALLISON Simon, "Angola in Focus: Rafael Marques, on the eve of his verdict –'It's torture'", *Daily Maverick*, 27/05/2015.

⁷⁴ Deutsche Welle, art. cit.

⁷⁵ *Le Monde*, 18/02/2016, art. cit.

⁷⁶ *France 24 - Les Observateurs*, « Les fidèles de la secte 'Lumière du Monde', massacrés à huis clos », 07/05/2015.

⁷⁷ *France 24 Les Observateurs*, art. cit.; CHR. Michelsen Institute, 19/05/2015, op. cit.

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ CHR. Michelsen Institute, op. cit.

sécurité de la prison de Huambo en isolement total et traité comme un détenu de haute dangerosité⁸⁰. Il y aurait subi des actes de tortures physiques et psychologiques.⁸¹

Un membre de l'Eglise a été condamné, en janvier 2016, à 20 ans d'emprisonnement pour homicide en relation avec « l'affaire Kalupeteka », une peine que l'association « Mains libres »⁸² considère comme injuste. Ce collectif issu de la société civile cherche notamment des fonds pour mieux assurer la défense de Kalupeteka, condition *sine qua non* pour que le procès soit, aux yeux de l'avocat Salvador Freire, « juste » et « sans interférence politique ». ⁸³ Celui-ci assure, avec deux de ses collègues, la défense de Julino Kalupeteka et de dix autres fidèles, dont le plus jeune est âgé de 18 ans.⁸⁴ Tous sont accusés d'« homicide aggravé ». Selon l'acte d'accusation, neuf policiers ont été tués à coups de machettes, d'objets contondants et de bâtons. Pour les avocats de la défense, les chants et les prières pacifiques de la foule au moment de l'arrestation des accusés prouvent que les membres de l'Eglise ne voulaient pas s'en prendre à la police.⁸⁵

Accusé de neuf homicides, de tentative d'homicide, de rébellion, de résistance aux autorités et de possession illégale d'armes à feu, José Julino Kalupeteka a été condamné le 4 avril 2016 à 28 ans d'emprisonnement par la Cour provinciale de Huambo au terme de trois semaines de procès. Sept coaccusés ont été condamnés à 24 ans d'emprisonnement, et deux autres à 16 ans d'emprisonnement. L'avocat des prévenus, David Mendès, a rappelé que le Code pénal angolais limite les peines de prison à 24 ans d'emprisonnement, dénonçant les incohérences de l'instruction, comme la présence de militaires au Mont Sumi pour « dissimuler les preuves ». Le journal français *Le Monde* a dénoncé une « parodie de procès ». ⁸⁶

⁸⁰ *Ibid.* ; *Le Monde*, 02/2016.

⁸¹ *Le Monde*, 02/2016 ; *Le Monde*, « José Kalupeteka, chef de la secte 'Lumière du Monde', condamné à 28 ans de prison », 06/04/2016.

⁸² L'association Mãos Livre (mains libres) est constituée de personnalités issues de la société civiles, parmi lesquels des avocats et des militants pour les droits de l'Homme.

⁸³ *RFI*, « Angola : le leader de la secte Lumière du Monde devant la justice », 19/01/2016.

⁸⁴ *Jeune Afrique*, « Angola : début du procès de Julino Kalupeteka, gourou jugé pour la mort de neuf policiers », 18/01/2016.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ *Le Monde*, 06/04/2016, art. cit.

Bibliographie

(Les sites web ont été consultés en octobre 2016)

Sources institutionnelles

Département d'Etat américain (*US Department of State*), « 2015 Report on International Religious Freedom », 10/08/2016,
https://www.ecoi.net/local_link/328306/455582_en.html

Parlement Européen, « Angola : motion for a resolution », séance plénière, 08/09/2015,
<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+MOTION+B8-2015-0853+0+DOC+PDF+V0//EN>

Département d'Etat américain (*US Department of State*), « Angola 2014 Religious Freedom Report », International Religious Freedom Report for 2014, 2014,
<http://www.state.gov/documents/organization/238394.pdf>

Ouvrages

LLERA BLANES Ruy, « Assesing State and Religious Institutions : A Comment from the Case of Angola », dans *Nations Under God : The Geopolitics of Faith in the Twenty-First Century*, Ed. L. Herrington, E-International Relations Publishing, 10/08/2015,
<http://www.e-ir.info/2015/11/02/assessing-state-and-religious-institutions-a-comment-from-the-case-of-angola/>

WAUTHIER Claude, *Sectes et prophètes d'Afrique noire*, Editions du Seuil, Paris, 2007, 283 p. [ouvrage disponible à la bibliothèque de l'OFPPRA].

Centres de recherches

MORIER-GENOUD E., « Introduction – Religion in Angola : History, Gender and Politics », *Social Sciences and Missions* 28 (2015), p. 211-215, Queens University, Belfast, 2015,
http://pure.qub.ac.uk/portal/files/17157569/SSM_Introduction_Angola_2015.pdf

CHR. Michelsen Institute, "Covering up a massacre in Angola ?", Bergen, Norvège, 19/05/2015, <https://www.cmi.no/news/1549-massacre>

CHR. Michelsen Institute, « Genocide Against 'New Light of the World' Adventist Church of Pastor/Prophet Jose Julino kalupeteka », Bergen, Norvège, 20/04/2015
<https://www.cmi.no/file/3114-.pdf>

ONG

Human Rights Watch, « Was there a masacre in Huambo, Angola ? », 19/01/2016,
<https://www.hrw.org/news/2016/01/19/dispatches-was-there-massacre-huambo-angola>

Human Rights Watch, « Angola, Events of 2015 », 01/2016,
https://www.hrw.org/sites/default/files/angola_updated.pdf

Freedom House, "Angola report for 2016", 2016,
<https://www.justice.gov/eoir/file/868456/download>

Médias

Deutsche Welle, « New massacre of cult members in Angola », 05/09/2016,
<http://www.dw.com/en/new-massacre-of-cult-members-in-angola/a-19527398>

Angola 24h, « Denunciado novo « massacre » de elementos da seita de Kalupeteka no Kwanza-Sul », 02/09/2016,
<http://angola24horas.com/index.php/em-cima-da-hora/item/7712-denunciado-novo-massacre-de-elementos-da-seita-de-kalupeteka-no-kwanza-sul>

Rede Angola, « ONG denuncia mortes de seguidores de Kalupeteka », 02/09/2016,
<http://www.redeangola.info/ong-denuncia-mortes-de-seguidores-de-kalupeteka/>

Deutsche Welle, " Angola : Indícios de novo massacre de fiéis da seita Luz do Mondo", 31/08/2016,
<http://www.dw.com/pt-002/angola-ind%C3%ADcios-de-novo-massacre-de-fi%C3%A9is-da-seita-a-luz-do-mundo/a-19516854>

Rede Angola, « Confrontos entre elementos de seita e polícia provocam cinco mortos », 15/08/2016,
<http://www.redeangola.info/confrontos-entre-elementos-de-seita-e-policia-provocam-cinco-mortos/>

Rede Angola, « Carta aberta repudia « ô silencio perturbador » da Igreja Católica face aos direitos humanos », 08/03/2016,
<http://www.redeangola.info/carta-aberta-repudia-o-silencio-perturbador-da-igreja-catolica-face-aos-direitos-humanos/>

All Africa, « Un responsable appelle les sectes religieuses à se joindre à la plateforme œcuménique », 28/07/2016,
<http://www.afn360.com/actualite/angola-un-responsable-appelle-les-sectes-religieuses-a-se-joindre-a-la-plateforme-oecumenique-58535.html>

Maka Angola, « Witness to slaughter : the Mount Sumi massacre", 22/04/2016,
<http://www.makaangola.org/2016/04/witness-to-slaughter-the-mount-sumi-massacre/>

Le Monde, "José Kalupeteka, chef de la secte 'Lumière du Monde', condamné à 28 ans de prison », 06/04/2016,
http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/06/jose-kalupeteka-leader-de-la-secte-angolaise-lumiere-du-monde-condamne-a-28-ans-de-prison_4897103_3212.html

Novo Jornal, "Sessão final do julgamento de Kalupeteka adiada para 2.a feira", 01/03/2016,
<http://novojornal.co.ao/artigo/61784/sessao-final-do-julgamento-de-kalupeteka-adiada-para-2-feira>

Le Monde, "Combien de morts lors de l'assaut policier contre la secte du mont Sume ? », 18/02/2016,
http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/06/11/angola-combien-de-morts-lors-de-l-assaut-policier-contre-la-secte-du-mont-sume_4652240_3212.html#Pqs8DU8fIDaat2H6.99

RFI, « Angola : le leader de la secte « Lumière du Monde » devant la justice », 19/01/2016,

<http://www.rfi.fr/afrique/20160119-angola-le-leader-secte-lumiere-monde-devant-justice>

Jeune Afrique, « Angola : début du procès de Julino Kalupeteka, gourou jugé pour la mort de neuf policiers », 18/01/2016,

<http://www.jeuneafrique.com/294878/societe/angola-debut-proces-de-julino-kalupeteka-gourou-juge-mort-de-neuf-policiers/>

O Pais, « Sobreviventes recordam acontecimentos de Monte Sumi », 08/01/2016,

<http://opais.co.ao/sobreviventes-recordam-acontecimentos-de-monte-sumi/>

Warscapes, « Angola : Dos Santos' House of Cards », 10/12/2015,

<http://www.warscapes.com/opinion/angola-dos-santos-house-cards>

African Arguments, « Angola: The Mount Sumi massacre – an atrocity that will come to define the new country », 28/05/2015,

<http://africanarguments.org/2015/05/28/angola-the-mount-sumi-massacre-an-atrocity-that-will-come-to-define-the-new-country-by-simon-allison/>

Daily Maverick, « Angola in Focus : Rafael Marques, on the eve of his verdict – ' It's torture' », 27/05/2015,

http://www.dailymaverick.co.za/article/2015-05-27-angola-in-focus-rafael-marques-on-the-eve-of-his-verdict-its-torture/#.V_TuTUZ2POD

Vice News, « I Will Fight Until the End : Angolan Journalist Tried After Revealing Atrocities », 15/05/2015,

<https://news.vice.com/article/i-will-fight-until-the-end-angolan-journalist-tried-for-libel-after-revealing-atrocities>

The Economist, « A massacre mystery », 11/05/2015,

<http://www.economist.com/news/middle-east-and-africa/21650934-government-plays-it-down-opposition-stokes-it-up-massacre-mystery>

France 24 - Les Observateurs, « Les fidèles de la secte 'Lumière du Monde', massacrés à huis clos », 07/05/2015,

<http://observers.france24.com/fr/20150507-angola-huambo-massacre-police-secte-jose-kalupeteka-fideles-morts>

Le Monde, « Une secte, du sang, et de la répression policière : l'incroyable affaire Kalupeteka en Angola », 06/05/2015,

http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/05/06/une-secte-du-sang-et-de-la-repression-policier-l-incroyable-affaire-kalupeteka-en-angola_4628861_3212.html

The Guardian, « Coverage of sect tragedy underlines how far Angola is from press freedom », 01/05/2015,

<https://www.theguardian.com/global-development/2015/may/01/angolan-sect-police-shootings-world-press-freedom-day>

Rede Angola, « Casa-CE afirma haver indícios de massacre no Huambo », 30/04/2015,

<http://www.redeangola.info/casa-ce-confirma-massacre-no-huambo/>

Voice of America (VOA), « Deputados da Casa-CE denunciam chacina na monte Sumi », 29/04/2015,
<http://www.voaportugues.com/a/deputados-da-casa-ce-denunciam-chacina-no-monte-sumi/2741894.html>

All Africa, « Angola: Religious sects proliferation associated with values inversion », 22/04/2015,
<http://allafrica.com/stories/201504221576.html>

Agence Afrique, « Angola : le président Dos Santos choqué par l'assassinat des agents de sécurité », 21/04/2015,
<http://www.agenceafrique.com/4081-angola-le-president-dos-santos-choque-par-l-assassinat-des-agents-de-securite.html>

Agencia Angola Press (Angop), « Le gouverneur de Huambo exhorte les fidèles de la secte « Kalupeteka » à respecter l'ordre social », 01/10/2014,
http://www.angop.ao/angola/fr_fr/noticias/sociedade/2014/9/40/gouverneur-Huambo-exhorte-les-fidele-secte-Kalupeteka-respecter-ordre-social,b2dd60dd-300d-4787-a306-04afd8b1066c.html

Agencia Angola Press (Angop), « Luanda government and Adventist church sign protocol », 03/05/2011,
http://www.angop.ao/angola/en_us/noticias/sociedade/2011/4/18/Luanda-government-and-Adventist-church-sign-protocol,60c6cbdf-c593-4fd9-9c4c-eccc547c35e7.html

Agencia Angola Press (Angop), "Adventist church reaffirms its support in solving social problems", 11/12/2009,
http://www.angop.ao/angola/en_us/noticias/sociedade/2009/11/50/Adventist-church-reaffirms-its-support-solving-social-problems,da94f61d-83bf-4971-b57b-5b406eb8cc0d.html

Jeune Afrique, « L'Angola est-il islamophobe ? Retour sur un malentendu... », 26/11/2013,
<http://www.jeuneafrique.com/167100/politique/l-angola-est-il-islamophobe-retour-sur-un-malentendu/>

Agencia Angola Press (Angop), "Appel aux leaders de l'église Adventiste du 7^{ème} Jour pour la paix », 24/05/2015,
http://www.angop.ao/angola/fr_fr/noticias/lazer-e-cultural/2015/4/21/Appel-aux-leaders-eglise-Adventiste-7eme-jour-pour-paix,9ecedfb1-f49e-43a5-89b7-6407ffb8226e.html

Autres

Communication de l'eurodéputée Ana Gomes, "Report on my visit tu Luanda, Angola, 26 July- 2 August 2015 », 2015,
<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:dkxfu-CSoXgJ:www.anagomes.eu/PublicDocs/e953bd35-768e-4f8c-a684-8723a2b6990f.pdf+%&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>

Union Nationale des Associations de Défense des Familles et de l'individu victimes de Sectes (UNADFI), « Arrestation d'un leader adventiste », 05/05/2015,
<http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/arrestation-dun-leader-adventiste>

Site internet de la Bibliothèque nationale de France, « Movimento popular de libertação de Angola », s.d.

http://data.bnf.fr/11947758/movimento_popular_de_libertacao_de_angola/

Site internet de la Bibliothèque nationale de France, « *União nacional para a independência total de Angola* », s.d.

http://data.bnf.fr/12072612/uniao_nacional_para_a_independencia_total_de_angola/